

SE REPÉRER DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ACTEURS ET MESURES

Incontournable, cette formation phare de Centre Inffo livre les fondamentaux du cadre juridique, administratif et financier du système de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation. Ce panorama complet des acteurs et des mesures donne tous les repères de base dont a besoin un professionnel du secteur pour situer son activité formation.

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Appréhender les principes de la réglementation de la formation professionnelle
- > Différencier les rôles des acteurs de la formation, de l'apprentissage et de l'orientation et leurs modalités d'intervention
- > Se repérer parmi les différents dispositifs d'accès à la formation

PROGRAMME

REPÈRES HISTORIQUES ET JURIDIQUES

- > Champ de la formation professionnelle (initiale et continue)
- > Sources et architecture financière après la réforme de 2018

MISSIONS, FONCTIONNEMENT ET PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA FORMATION, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'ORIENTATION

- > France compétences
- > Régions, Pôle emploi, État, Europe
- > Partenaires sociaux
- > Entreprises, opérateurs de compétences et commissions paritaires interprofessionnelles et régionales
- > Opérateurs du conseil en évolution professionnelle (CEP)

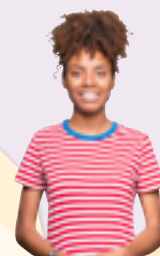
MARCHÉ DE LA FORMATION ET DE L'APPRENTISSAGE

- > Déclaration d'activité et accès aux marchés de la formation et de l'apprentissage
- > Obligations juridiques du prestataire vis-à-vis de l'administration, du client, du financeur et du bénéficiaire

- > Modes de contractualisation et de facturation en matière de formation et d'apprentissage
- > Enjeux des certifications professionnelles et des blocs de compétences
- > Régulation par la qualité, la certification Qualiopi

LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À LA FORMATION

- > Avant l'emploi, les mesures destinées aux jeunes : accompagnement, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et autres mesures d'insertion
- > Pendant l'emploi : plan de développement des compétences, Pro-A, CPF de transition professionnelle, congés. La formation des non-salariés, agents publics et autres publics
- > Entre deux emplois : statut et rémunération des demandeurs d'emploi en formation, les aides à la formation
- > Zoom sur le compte personnel de formation et sur le conseil en évolution professionnelle



2022

16 AU 20
MAI

PUBLIC

Toute personne souhaitant maîtriser les fondamentaux de la réglementation du système de la formation professionnelle en France

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

MOYENS TECHNIQUES

Les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Zoom. Une assistance technique est assurée par Centre Inffo

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo




MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, test de positionnement, évaluation des acquis, recueil des appréciations

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

SE REPÉRER DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ACTEURS ET MESURES





-  21 heures sur 5 jours
-  1 895 € HT (TVA 20 %) 2 274 € TTC
-  De 3 à 12 personnes maximum

MODULE 1

Objectifs

- > Différencier les rôles et les modalités d'intervention de chaque acteur
- > Identifier les sources de financement

LES ACTEURS





LUNDI	LUNDI	MARDI	MARDI	
				6H45
2h	2h30	2h	0h15	
9h-11h		9h-11h		

MODULE 2

Objectifs

- > Connaître la réglementation du marché
- > Identifier les opportunités financières pour chaque marché

LE MARCHÉ

MARDI	MERCREDI	MERCREDI	MERCREDI	
				7H30
2h45	2h	2h30	0h15	
	9h-11h			

MODULE 3

Objectifs

- > Se repérer parmi les différents dispositifs
- > Préconiser le dispositif approprié en fonction du public à former

LES MESURES

JEUDI	JEUDI	VENDREDI	VENDREDI	
				6H45
2h	2h30	2h	0h15	
9h-11h		9h-11h		



Centre Inffo

Contact commercial :
contact.formation@centre-inffo.fr
Tél. : 01 55 93 91 83 - www.centre-inffo.fr



Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage



Évaluation (asynchrone)

Toute une équipe
au service
de votre métier

Inscrivez-vous dès à présent

SE FORMER EN INTER

Nadia Barr - Tél. : 01 55 93 91 83

Courriel : contact.formation@centre-inffo.fr

**SE FORMER EN INTRA OU SUR-MESURE
ANALYSE DE VOS BESOINS ET DEVIS**

Mirjana Maravic - Tél. : 01 55 93 91 90 / 06 14 04 24 54

Courriel : contact.commercial@centre-inffo.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Toutes les informations demandées sont indispensables à la prise en compte de votre commande.

JE SOUHAITE M'INSCRIRE À LA SESSION DE FORMATION EN DISTANCIEL

Intitulé: **SE REPÉRER DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE : ACTEURS ET MESURES**

Date: **16 au 20 mai 2022**

Tarif: **1 895 € HT (TVA 20 %) 2 274 € TTC**

Code SF: **FOR000185**

PARTICIPANT

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél. Courriel

CORRESPONDANT FORMATION

Nom Prénom

Fonction Service

Raison sociale et adresse de l'établissement

Tél. Courriel

N° SIRET / Code APE/NAF / / / / / / / / / / / N° client : / / / / / / / / / / Effectif : / / /

FACTURATION

Accord de prise en charge d'un Opco⁽¹⁾ Nom de l'Opco Montant de la prise en charge € TTC

Établissement à facturer (si différent du participant) ou Opco

Adresse

.....

Contact référent

Tél. Courriel

Ces données personnelles sont utilisées par Centre Inffo uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts pour lesquels Centre Inffo peut avoir recours à des sous-traitants. Elles ne font l'objet d'aucune communication à des tiers.

Le bulletin doit être accompagné soit d'un règlement à l'ordre de Centre Inffo, soit d'un bon de commande de votre structure.
 (1) En cas de subrogation, le client doit faire parvenir à Centre Inffo le dossier de prise en charge de son organisme financeur avant le début de la formation.
 A défaut, Centre Inffo facturera directement le client qui se fera rembourser par son organisme financeur (Opco).

- Je joins mon règlement à l'ordre de Centre Inffo :**
- Par chèque bancaire Par chèque postal
- ou je règle par virement, en précisant le titre et la date de la formation :**
- Virement postal : IBAN de la Banque Postale
FR6020041010123053290J03356 / BIC : PSSTFRPPSCE
 - Virement bancaire : IBAN du Crédit du Nord
FR7630076021371038750020024 / BIC : NORDFRPP

Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations orales et les accepter sans réserve.

Lu et approuvé Date Cachet et signature
